

Zakina AB (1)
PP Algérie

14

Examen périodique universel de la République de Guinée Equatoriale

Déclaration de S.E.M Boudjema ~~Delmi~~, Ambassadeur Représentant
permanent de l'Algérie à Genève

*just for translation
not sekret*

Monsieur le Président,

Permettez-moi de souhaiter une chaleureuse bienvenue à la délégation de de la Guinée Equatoriale conduite par S.E.M et le remercier pour les informations complémentaires qu'il a bien voulu nous communiquer sur la situation des droits de l'homme dans son pays.

Nous nous félicitons de l'approche consultative et participative, ayant permis de présenter ce rapport national.

Nous relevons avec satisfaction, à travers ce rapport, que la Guinée Equatoriale œuvre au renforcement des différentes institutions et ce, dans la perspective d'une meilleure protection des droits de l'homme.

Nous nous félicitons ainsi des réformes normatives et institutionnelles qui ont été menées, pour la promotion et la protection de tous les droits de l'homme.

Aussi, la réforme de la Constitution votée en 2012, a permis de renforcer le dispositif institutionnel pour la protection des droits de l'homme, en créant le Bureau du Défenseur du peuple.

La Guinée équatoriale a ratifié également, plusieurs instruments, conventions et protocoles facultatifs internationaux, liés aux droits de l'homme et les a incorporés à son dispositif interne de protection des droits de l'homme. Elle a aussi adopté de nouveaux textes, comme la loi sur l'organisation générale du travail et la loi qui garantit le droit de propriété foncière.

Une politique a été mis en place visant à apporter des améliorations dans les domaines de l'Urbanisme, du logement, de l'électricité, de l'eau et l'assainissement, de la Mortalité maternelle et infantile et de la santé en milieu rural.

La Guinée Equatoriale poursuit également ses efforts pour promouvoir les droits économiques sociaux et culturels et ce, à travers les objectifs que ce pays s'est fixé à l'horizon 2020, dans le cadre du Plan national de développement économique et social.

Ma délégation souhaiterait adresser les recommandations suivantes :

- Poursuivre les efforts pour la mise en œuvre de la feuille de route visant à réduire la mortalité maternelle de moitié d'ici à 2015 et de 80 % d'ici à 2020 ;
- Poursuivre les efforts visant à améliorer l'accès au diagnostic du paludisme et aux traitements à l'horizon 2020.

Enfin, nous souhaitons plein succès à la Guinée Equatoriale, dans la mise en œuvre des recommandations qui lui ont été adressées.

Je vous remercie